

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 25
Présents : 20
Nombre de suffrages : 17

Date de convocation 20/02/2025
-----------------------------------

Date d'affichage
------------------

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././...
------------

et publication du :

...././...
------------

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

**Etaient présents :**

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

**Procuratation(s) :**

M. STEENO Nicolas donne pouvoir à M. SCHMUTZ Alain

**Etai(ent) absent(s) :**

Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme LUMINEAU Catherine, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme ROCHAIS Marie-Odile

**Numéro interne de l'acte : D03\_02\_25**

**Objet : DIVERS**

**Remboursement de la cotisation ordinale à l'ordre des Médecins - Docteur Grelier**

Monsieur le Maire indique que le Docteur Gérard Grelier, médecin salarié au centre de santé de Sèvremont, demande le remboursement par la Commune de sa cotisation ordinale à l'ordre des médecins de la Vendée pour l'année 2025.

Il propose de lui rembourser le montant de la cotisation soit **364 €**, conformément aux dispositions de son contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés d'approuver la proposition de Monsieur le Maire.

*Ludovic BERNARD, Nathalie DUBIN, Véronique JOLY, Charlène RANTIERE sont absents au moment du délibéré.*

Le Secrétaire de séance,  
Marie-Odile ROCHAIS



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY


